

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (37891)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (37891)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	215	15

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Langues vivantes	Notes écrites et orales dans les 2 LV anglais et espagnol : bulletins	Très important
	Français	Notes de français du Bac (écrites et orales)	Très important
	Gestion et enseignement professionnel	Notes dans le champ professionnel sur les bulletins : pour bac STHR notes des deux spécialités, pour bac Pro note champ professionnel	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Très important
	Attitude, investissement	Appréciations et fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation et fiche Avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, culturel, citoyen et sportif	Fiche Avenir et rubrique "mes activités et centres d'intérêt"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux se réunit une première fois pour créer la grille d'évaluation des dossiers. Elle se retrouve ensuite pour évaluer tous les dossiers et effectuer le classement retenu après harmonisation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Conseils :

- s'investir et obtenir des appréciations gratifiantes
- choisir une formation en adéquation avec ses points forts

Signature :

Laurence CERESUELA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hôtelier et de Tourisme